

Bonneval en bonne vallée ...

Août 1997

Bulletin d'information des *Amis de Bonneval*

N° 2

Editorial.

Le premier numéro de "Bonneval en bonne vallée ...", sorti à l'occasion du centenaire du *Messenger de Bonneval*, mais aussi pour annoncer notre assemblée générale du 11 avril, a connu un franc succès. Aussi avons nous décidé de continuer cette formule et de l'utiliser pour vous faire part de nos manifestations. Ce second numéro vient vous donner toutes les informations concernant notre repas annuel qui se tiendra cette année à Neuvy-en-Dunois.

L'Histoire avec un grand "H" de Bonneval est bien connue de tous les bonnevalais. Deux ouvrages de référence nous en content les grandes lignes : "*Notice sur Bonneval*" de M^e Rabouin, publié en 1896, et "*Histoire abrégée de l'Abbaye de Saint-Florentin de Bonneval*" publiée par le Docteur V. Bigot en 1875 et 1876. Ce que l'on sait moins, est que ces deux auteurs ont abondamment copié, pour ne pas dire pillé, l'oeuvre moins connue, et pour cause, car restée manuscrite, de l'abbé Louis André Beaupère, curé de la paroisse Saint-Sauveur de Bonneval au XVIII^e siècle, intitulée "*Histoire de la ville de Bonneval et de son abbaye*" écrite entre 1766 et 1767 année de sa mort. Le manuscrit original qui comporte 700 pages environ est déposé aux Archives Départementale d'Eure-et-Loir, mais Albert Sidoisne en a réalisé deux copies complètes à la main, en 1919 et 1920. Depuis nous en avons effectué des photocopies qui sont consultables à la bibliothèque Albert Sidoisne.

L. A. Beaupère ne s'est pas contenté de narrer les faits historiques parvenus à sa connaissance, il nous relate aussi quantité de ce que nous appelons aujourd'hui "faits divers". Ces anecdotes sont autant de témoignages utiles à ceux qui veulent comprendre l'histoire sociale de cette époque qui porte les prémises de la révolution de 1789.

Dans les colonnes qui suivent nous vous proposons quelques extraits choisis et retranscrits par Jean-Luc Durand. Nous sommes bien conscients qu'en 6 pages on ne peut donner qu'un petit aperçu de cette somme de connaissances, mais nous serions satisfaits si cela donnait à quelques-uns d'entre vous l'envie de venir lire quelques pages de cette histoire qui nous touche de près.

Alain Lelong.

Samedi 4 octobre 1997

**ne manquez pas le rendez-vous annuel des Amis de Bonneval
qui aura lieu cette année à**

Neuwy-en-Dunois

(Renseignement et inscription en page 7 & 8 de ce bulletin)

Le Sr Laberon est son beau fils. Est tué par le cure Trisey au village de la Bouguerie. (p. 363)

Il étoit beaupere du Sr Claude Laberon mon concitoien, et condisciple, qui en 1737 le 2e 9bre fut tué par Michel Vallée de Nogent le Rotrou cure de Trisey pres Bonneval. Ce jeune qui n'avait pas grande fortune, apres avoir fait sa philosophie, s'étoit engagé dans la Cavallerie; apres avoir eu son congé absolu; il voulut reprendre l'Etat Ecclesiastique qu'il avoit quitté pour s'enroller; avant de se presenter a l'Eveché, il songea a se remettre un peu sur la philosophie; pour cela il se mit en pension chez ce curé qui étoit sans moeurs, et qui au lieu de lui rappeler cette Philosophie, lui donna les plus grands scandales, et lui fit voir qu'il étoit aussy corrompu, qu'on l'étoit dans les troupes; il avoit une servante qui n'étoit plus sage, que son maitre, et qui partageoit ses faveurs au maitre, et a l'Ecolier. Le cure s'en appercut, et des lors il resolut de se defaire de son Pensionnaire, et de le renvoier. Laberon qui vit bien qu'il falloit se separer de lui alla chercher une pension a Dangeau, ce jour la qu'il étoit invite a diner chez un de ses paroissiens, et en s'en revenant de Dangeau il alla chez le laboureur qui dinoit le diner, pour ramener le curé; il le trouva dans un etat pitoiable; il voulut lui en faire des reproches, le cure echauffé par le vin, et plus animé encore par la fureur de la jalousie, se jette sur lui, lui arrache un fusil chargé a balles, qu'il avoit dans les mains; le jeune homme en luttant contre lui, tombe par terre; le curé profitant de la chute arme le fusil, et lui passe trois balles au travers le corps; Laberon expirant lui demande l'abssolution, que le curé ne put, ou ne voulut pas lui donner.

La satisfaction, qu'il eut de n'avoir plus de rival ne fut pas de longue durée; la noirceur de cette action, et la griefveté de son crime, ayant fait passer son vin, il pensa serieusement a dérober la connoissance de son homicide au public; il porte avec le berger de la ferme ou il étoit le cadavre sur le grand chemin de Brou, et y tire un coup de fusil pour faire croire que c'est la qu'il a perdu la vie; le jour vient on trouve le cadavre; la paille qu'il avoit dans ses mains, et

le coup de fusil qui étoit de haut en bas firent connoitre , qu'il n'avoit été dans cet endroit la. Ledit Vallée apres l'avoir expose sur le chemin, va trouver le Lieutenant de la Marechaussée de Chartres qui étoit dans une ferme, qu'il avoit dans la paroisse il lui conte confidemment son aventure et lui demande conseil. Le Lieutenant, lui dit comme vous me consultez comme votre amy, je ne vous arreterai pas pour le present; mais je vous conseille de prendre promptement la fuite, car si restez chez vous, je serai obligé de faire le devoir de ma charge.

Le cure ne profita pas de cet avis; il resta chez lui encore quatre jours disant la messe tous les jours; il fit plus il enterra le pauvre Laberon. Le Lieutenant de la marechaussée plus attaché a ce scelerat, qu'il ne devoit l'etre, le souffrit faire toutes ces fonctions pendant ce tems la, ne pensant aux reproches que ses superieurs pouroient lui en faire, et qu'ils lui en firent effectivement dans la suite, mais enfin entendant les murmures d'un chacun a l'occasion de son silence, qui étoit cause de si horribles profanations il fit dire au curé de s'enfuir dans le moment, sans quoi il seroit forcé de lui mettre la main sur le collet; le curé, qui scavoit que son crime n'étoit plus caché, partit enfin, et delogea. on lui fit son procès, et il fut condamné a etre rompu vif. Ce jugement ne l'effraia pas assez pour l'expatrier; il roda pendant plusieurs années icy autour, sans que personne put le determiner a s'eloigner; il le fit pourtant, et passa a Rome, et se retira dans une maison religieuse, ou je crois qu'il fini ses jours; il a écrit souvent de ce couvent en ce païs, ou il esperoit de revenir au bout de trente ans, sans avoir a craindre la moindre chose de la justice; parcequ'il scavoit qu'au bout de trente ans, sa sentence n'auroit plus de force contre lui.

Thoisnard tué par Pasquier en 1740. (p. 503)

En 1740 le nommé Thoisnard, garde chasse des Benedictins, fut tué par accident dans une maison de St Michel rue des petites Ouches, ou on vendoit du vin a Mussepot, c.a.d, en cachette. Il y avoit pour lors les plus honnetes

gens de cette paroisse, et surtout le gendre du maître de la maison, qui y buvoient avec ce garde. Quand le garde fut un peu échauffé par le vin, il dit au fils de la maison qui étoit bragonnier, qu'il seroit obligé de lui faire un procédé, si il le trouvoit encore chassant; insensiblement on se piqua de part et d'autre, des gros mots, on en vint aux coups; Guillaume Pasquier prit le garde au collet, le renversa par terre, et tomba avec lui. Le garde avoit une hernie considérable, Pasquier en tombant, mit malheureusement un genouil sur le mal, et le garde expira sur le champ, et dans le moment ou tous les convives se prepaioient a separer les combatans, on peut juger que l'étonnement de Pasquier et de tous les presens fut grand, quand ils virent Thoissnard expiré. Ils se concerterent ensemble pour ne point repandre le bruit de cette mort; ils convinrent d'en instruire leur curé, afin que par ses conseils, il les tira de ce mauvais pas; il le fit fort prudemment; il alla trouver le Procureur du roy, auquel il rendit la chose telle qu'elle s'étoit passée. Quoique le Procureur du roy ne doutât point de la verité de l'exposé. il interrogea secretement, et separement l'auteur du meurtre, et ceux qui en étoient temoins, et voiant qu'on ne lui avoit dit que du vrai; pour ne mettre personne dans l'embaras, il conseilla de le garder quelques jours et de le jeter ensuite dans un puits voisin de la maison, ou il avoit peri, afin de faire croire qu'il sy étoit noyé lui meme en y tombant; on ly jetta la nuit, et il n'y fut appercu le lendemain, que fort tard. on en avertis le Procureur leRoy qui l'en fit tirer; les chirurgiens, qui l'ouvrirent, aiant été embauchés, firent un rapport favorable, le Procureur du Roy pour nétre pas soupçonné de n'avoir pas fait ce qui étoit de son etat, dit hautement, qu'il croioit qu'il avoit été jetté dans ce puits après avoir été tué ailleurs, puis qu'on ne trouvoit point le chapeau du mort, qui étoit debout dans le puits et qu'il auroit des lettres de monitoire pour decouvrir les auteurs de cet assassinat; le chapeau se trouva le lendemain dans le puits; et on publia des monitoires dans nos trois paroisses, qui n'eurent d'autre effet que celui, qu'on en attendoit, nulle preuve de la mort de Thoissnard; cependant toute l'affaire (trans) transpira peu a peu, et on en sçut tous le denoûement misterieux. Hiacinthe Dubois, qui

quelque tems années après se noia veritablement dans ce meme puits, en sortant yvre de la meme maison ou Thoissnard avoit été tué, et ou il s'étoit enivré. ou Thoissnard avoit ete jetté, persuada a quelques uns que Thoissnard étoit mort du meme genre de mort, mais il ne desabusa tous le monde; Le Procureur du Roy fut charmé de son malheur, qui selon lui le mettoit a couvert des reproches, qu'on lui faisoit sourdement de sa trop grande complaisance.

Fontaine des malades. (p. 58)

A quelque distance de Jupeau, qui est situé sur le pendant d'une montagne assez longue, au bas de laquelle il y a une fontaine, qui par la bonté, et la legereté de ses eaux a merité le nom de fontaine des malades. Des que parmy le peuple, et meme parmi les personnes policées, il y a quelqu'un d'incommodé, il veut boire de son eau, qui n'a aucune vertu qui reponde a sa denomination. Je n'ai jamais entendu dire qu'elle eut redonné la santé a qui que ce soit; au contraire j'ay fais une triste epreuve de ses eaux en 1731, Mrs Hodiesne et Launay curé et vicaire de Notre Dame, et moy qui n'étois encore que sous diacre, nous promenans tous trois aux environs de cette fontaine a la fin du mois d'octobre, le tems étoit encore chaud, nous fumes tentés d'aller nous rafraichir sur les bords de cette fontaine, et sans en avoir besoin, nous bumes un peu d'eau, et des le lendemain nous tombames tous trois malades. je pense bien que nous avions de la disposition a l'etre, et que nous l'aurions été sans cela; mais je crois aussy que ces eaux, si elles avoient eu quelque efficacité, elles auroient du detourner nos maladies. Depuis cette fontaine environ jusqu'au bord du bois appelé la Cotiere de Jupeau, les Benedictins avoient en 1736 entrepris de faire un bois sur la pente de la montagne, qu'ils disent leur appartenir, il y firent pour cela faire une grande quantité de trous, ou ils firent mettre, du gland, qui leva a merveille, mais le peu de soin qu'ils en prirent dans la suite, la fait perir, et il y en a eu tres peu qui ait reussy, et ce peu prouve que si ils avoient apporté quelque attention a ce plan, il seroit venu a bout d'edifier un beau et bon bois dans cette partie, mais c'est la coutume des

moins d'entreprendre tout, et de ne rien conduire a sa fin.

Extreme Onction 1760. (p. 148)

Le 22e janvier 1760 jour de la feste de Saint Vincent, patron des Vignerons, plusieurs d'entreux tant de la paroisse de Saint Michel, que de celle de Saint Sauveur se reunirent ensemble dans la premiere pour se rejoür ensemble, et faire la feste de leur patron; dans une maison voisine du Presbitere. Sur les sept heures du soir, un d'eux qui etoit yvre, s'etoit jetté sur le lit du maitre pour se guerir de son intemperance; un autre qui etoit sorti pour aller chez lui, ne le voiant plus a son retour, demanda ce qu'il etoit devenu; un des convives lui repondit; il est sur le lit, parce qu'il mort; celui qui etoit rentré repliqua, puisqu'il est mort il lui faut donner l'Extreme Onction, et en meme tems prenant un verre de vin il le porte au malade en chantant une chanson Bachique, toute la compagnie se levant de table l'accompagne, faisant chorus, et fait avaler ce verre de vin a ce predendu malade, qui se leve a l'instant, et va s'asseoir a la table avec les autres camarades de debauche, avec lesquels il passa le reste de la nuit; Le malade ma avoüé, lui meme, que quand il avoit entendu parler d'Extreme Onction; il avoit été tellement saisi de la peur qu'on ne lui fit quelque chose qui put tourner au mepris de la religion, que son yvresse s'etoit passée dans le moment, des lendemain, le bruit se repand que Roche, c'est ainsy que s'appelloit celui qui avoit parle de l'Extreme Onction, avait donné l'Extreme Onction a un de ses amis, et comme le bruit va toujours en augmentant, on fait de ce rien une histoire affreuse qui parvient aux oreilles du Curé, qui sans m'ecouter, et bien d'autres personnes, qui scavions parfaitement la verité du fait, va denoncer le pretendu ministre au Procureur du roy, qui lui demande sa denonciation par escrit, de crainte de se compromettre, se doutant bien qu'il y avoit de l'exageration dans sa denonciation; le curé ne le voulut pas faire tout persuadé qu'il etoit du contraire.

A la sollicitation de quelques personnes attachées a Madame de Montboissier, qui vouloient menager ses interets, il va trouver le

procureur fiscal des Benedictins, qui moins prudent que le Procureur du roy, ecoute le cure, et sur son rapport escrit au procureur general une lettre pleine de faussetés. il lui marquoit entr'autres choses, que ce Roche dont la soeur etoit belle soeur de ce curé, avoit pris chez son pere, qui etoit Bedeau de Saint Michel, les clefs de l'Eglise et qu'il y étoit entré pour prendre les habits sacerdotaux dudit curé, les saintes huiles, et le rituel, et que vetu, et muny de toutes ces choses, il avoit donné l'Extreme Onction a un homme yvre. Sur cette lettre le procureur general ordonne, qu'on poursuivi cet homme extraordinairement, et qu'on lui fasse promptement son procez on le decrete et on l'emprisonne dans les prisons abbatiales precisement le jour de Saint Benoist 1760; on entend des temoins, et on l'interroge et après avoir gardé les prisons un mois entier, on lui promet de l'elargir, s'il veut promettre de s'obliger pardevant Notaire se rendre es meme prison toute fois et quant. il promet tout ce qu'on lui demande mais quand il fut sorti il n'en fit rien; parceque ceux qu'il consulta, lui dirent qu'on n'exigeoit cela de lui, que pour le mettre hors d'etat d'intenter action contre ses denonciateurs; qui sont restés tranquilles parcequ'il n'etoit pas en etat de rien entreprendre contreux; n'y meme de le faire relever de son decret; tout injuste, qu'il etoit; et qui lui a fait un tort infini; parceque pendant qu'il etoit prisonnier, ses ouvrages sont restés a faire, et qu'il a été obligé de sendetter beaucoup pour faire subsister sa femme et une nombreuse famille. torts, qui auroient du etre reparés par ceux qui l'avoient injustement denonces si le sieur curé de Saint Michel eut eu autant de justice que de zele, cette reparation ne seroit pas demeurée a faire.

Mort subite de la Neveu 1760.

Au moment que Roche fut apprehendé au corps, sa belle mere, qui etoit languissante, et infirme depuis quelque tems entra chez lui. Sa fille qui n'etoit pas encore revenue a elle du saisissement, que lui avait causé l'enlevement de son mary, l'appercevant, jetta des cris horribles. Sa mere en en apprenant la cause en fut si frappée, qu'elle tomba morte a ses pieds, et qu'on eut que le tems de lui faire quelques

onctions, l'emprisonnement du gendre avoit déjà causé beaucoup de murmures parmy tout le monde, cette mort subite les augmenta de façon que le curé fut quelque tems sans oser se montrer pour ne point s'exposer a tous les traits mordans, qu'un chacun lançoit contre lui, et qui ne se calmerent que lorsqu'on vit Roche delivré. je ne scais quelle sensation produisit cette mort dans l'esprit du curé; mais s'il n'en fut pas touché ~~et s'il ne se repentit pas d'avoir~~ trop vivement poursuivi cette affaire, il falloit qu'il fut aussi peu charitable que peu attaché a l'honneur de sa famille, puisque Roche lui appartenoit en quelque sorte.

Loups affames et enrages en 1710. (p. 555)

A cette desolation j'en ajouterai une autre, qui repandit de grandes allarmes par toute la campagne, un grand nombre de loups, qui avoient beaucoup jeuné pendant le grand hyver de l'année precedente, enragerent. pendant les chaleurs de la canicule, et a la faveur des bleds firent une infinité de desastres sans qu'on put y remedier. D'autres, qui etoient affamés se cachoient dans les bleds, et se jettoient sur les passans, pour les devorer. de sorte que depuis que les bleds eurent atteint une certaine hauteur, jusqu'après la fin de la moisson, on ne voyageoit qu'en tremblant. car dès que la recolte fut finie ils disparurent par les chasses qu'on leur fit; un de ces loups fut tué comme par miracle par un enfant de Meslay le vidame, qui n'avoit que dix a onze ans. il etoit avec un de ses freres plus jeune que lui, a amasser du chaume dans un champ près de ce village; tandis qu'il etoit baissé pour faire son ouvrage, son cadet apperçut un loup, qui accouroit a eux avec une grande vitesse; il dit a son frere; voila le loup, il va nous manger; son ainé sans perdre la tramontane, se leve et lui dit d'un ton assuré, ne crains point, il ne te fera point de mal; il le met derriere lui, et attend de pied ferme le loup, auquel dans le moment qu'il veut se jeter sur lui, il porte un coup du petit instrument avec lequel il amassoit son chaume; il l'attrape heureusement a la temple et le renverse par terre sans aucun mouvement, après cette brave expedition, il quitte son ouvrage, et court a Meslay en faire part a ses concitoiens, qui ne veulent pas d'abord ajouter foy a son recit

merveilleux, mais en les conduisant sur le champ de bataille, il les convainquit de sa victoire, en leur en faisant voir les glorieux trophées. quoi que ce fait paroisse incroyable, il n'en est pas moins vrai; puis qu'il a été seu de tous mes contemporains et on ne doit pas faire moins de difficulté de le croire, que celui qui s'est passé en 1765 vis a vis du fameux loup du Gevaudan, et attesté de tous les gens du país. huit petits garçons en s'en revenans de l'ecole, fut rencontrés par le loup carnatier, qui en emporta un d'entr'eux; les autres prirent la fuite, mais un d'eux revenu un peu de sa fraieur que lui avoit causé cette beste feroce, arreté ses autres camarades, et leur dit il ne faut pas que le loup mange nôtre amy; cette petite troupe, qui n'avoit d'autres armes que leurs couteaux attaches aux bouts de leurs batons, retourne sur ses pas et tombe avec intrepidité sur le loup, qui s'étoit jetté dans un fossé pour devorer sa proie, déjà ensanglantée par plusieurs morsures, il l'abandonne pour faire face a ses courageux ennemis, qui l'assaillent de tous cotés; un voiageur arrive heureusement sur ses entrefaittes, animé par le courage de cette troupe infantine, il se joint a elle, et oblige enfin avec elle l'animal a prendre la fuite, et a laisser ce pauvre enfant qu'il auroit bientôt devoré, si ses condisciples ne se fussent pas enhardis par les remontrances charitables de leur camarade. personne n'a revoqué en doute ce second fait, quelque surprenant qu'il soit, pourquoi douteroit du premier, qui est aussi possible et aussy constant.

Un loup a St Maur, et Montleant 1735.

Puisque nous sommes sur l'article des loups, nous allons parler des malheurs que quelques uns de ces animaux ont causé aux environs de cette ville en differants tems. en 1735, il y eut dans les bois de Montleant une louve, qui lorsque les bleds furent assez grands pour la cacher, en sortoit tous les jours, et dont les sorties etoient marques par l'enlevement de quelque enfant; elle se jettoit plus volontiers sur eux parcequ'elle le faisoit plus lentement elle les ventroit d'habord, pour en devorer les intestins, et apres s'etre rassasiee du reste de la chair, elle en laissoit les ossemens ça et la; la paroisse de St Maur en perdit huit elle seule; et

les autres paroisses voisines a proportion. Cet animal vorace après avoir évité plusieurs fois les vives poursuites de plusieurs paroisses réunies, succomba a un coup de fusil d'un garde de Montleant, qui le rencontra par hasard. Hurault laboureur a Mezieres paroisse de pré St Evroult, âgé de 40 ans pensa être sa proie, il traversoit les bois de Montleant en revenant de Chateaudun, un gros baton a la main; comme il étoit au milieu des bois cette louve sortit du plus épais de ce bois pour se jeter sur lui; ne sachant ou se sauver, il se retire derrière un gros chesne pour se dérober a sa furie; l'animal ly vient chercher, il tourne autour de cet arbre pour n'en être point atteint; La louve fait la même chose, cette manoeuvre dura de part et d'autre part, pendant plus d'une heure, et le Laboureur fatigué de tant de tournoiemens, étoit prêt a se laisser tomber, et alloit inmanquablement devenir la pature de cet animal affamé, lorsqu'un Cavalier, qui passoit par le même endroit, fit peur a la louve et sauva Hurault.

Autre loup enragé en 1764.

Le 5 juillet 1764, il sortit des mêmes bois de Montleant un loup enragé qui plusieurs jours mordit dix a douze personnes qui peu de tems après enragerent malgré les remèdes, qu'ils firent; il n'y eut, que deux qui guerirent. ce loup en peu de tems parcourut une grande étendue de païs, et laissa partout des marques de la rage. Tous ceux qui étoient obligés de sortir de chez eux, des villages voisins de Montleant, comme ceux qui alloient de ce côté la, étoient armés, les chartiers même, en labourant étoient armés jusqu'aux dents, on croioit être dans un païs ennemy, ce loup enragé attaqua entre St Christophe et Montleant, le Sr Coliés, commis aux aydes employé en cette ville, qui y falloit faire l'exercice. Cet animal voulu d'abord attaquer son cheval, ce commis n'avoit d'autre arme que son épée; il descendit promptement de cheval, et mettant l'épée a la main, il empecha l'animal de l'approcher, et son cheval aussy. heureusement son accès de rage étoit sur sa fin, après avoir luté quelque tems avec lui, il se retira dans le bois sans lui fait d'autre mal, que de lui avoir causé beaucoup de peur. pendant qu'il étoit aux prises avec ce loup il y

avoit trois hommes qui étoient crimpés dans des arbres, qui furent les spectateurs de ce combat, sans oser en descendre pour secourir leur semblable, qui n'avoit pas manqué d'être déchiré par cette beste enragée, si son accès eut duré plus longtems. on crut quel que tems que cette aventure étoit une histoire faite a plaisir, mais ces braves temoins, la confirmèrent, et on les crut, il falloit être bien véritables pour convenir d'une chose, qui leur faisoit si peu d'honneur. Le lendemain de cet assaut, le loup alla pour se jeter sur un homme qui travailloit avec deux autres sur la chaussée d'aunay. des qu'il l'aperçut, en se jettant sur une petite fourche de fer, qu'il avoit auprès de lui, il appella ses compagnons, qui prirent aussy les armes, quand l'animal fut a sa portée, il lui porte un coup de la fourche dans le flanc et l'arrete; son camarade lui en porte un de la sienne sur le col, et le renverse par terre, le troisieme ouvrier le voiant étendu, leve une pierre d'une pesanteur enorme, la laisse tomber d'une certaine hauteur sur la teste du loup et l'ecrase, le bruit de la mort se repandit bientôt dans tous les environs, et y causa une joie difficile a exprimer. Ceux qui en avoient delivré le païs, en furent bien recompensés, ils eurent près de cinquante Ecus de gratification, et de liberalité, ils vendirent six livres la teste, qui fut montrée pour de l'argent icy, a chateaudun, a Brou, et dans d'autres endroits.

Autre loup enragé en 1766.

Au commencement de cette année 1766, on se crut encore a la veille de pareils malheurs, une pauvre femme allant aux bois de Montleant, qui sont le repaire d'une infinité de loups, fut attaquée par un de ces animaux, qui après lui avoir fait plusieurs morsures au visage, se retira dans le bois, sans avoir touché a un petit enfant qu'elle avoit avec elle. Si çavoit été un loup affamé, il ne les auroit pas quittés si aisement, et il auroit déchiré l'un ou l'autre, c'est pourquoi on conseilla a cette malheureuse femme de prendre des remèdes contre la rage; elle en fit qui étoient surs et éprouvés contre ce mal, et qui ne l'en preserverent pas; elle mourut dans un accès de rage; il y eut lieu de croire que le loup, qui étoit cause de la mort, étoit

mort de meme peu après l'avoir mordüe, car on n'entendit point parler de lui apres cet accident, cela n'empecha pas le curé de St Maur sur Loir, qui craignoit autant pour lui que pour ses paroissiens de donner avis a Monsieur l'Evesque de Chartres de ce qui venoit d'arriver dans sa paroisse et de le supplier d'engager sa majesté a avoir sa Louveterie dans ce país pour y detruire les loups, qui y faisoient si souvent de si cruels ravages, puis que les seigneurs particuliers, qui preferoient la vie d'un lievre, ou d'un lapin, ne vouloient pas, malgré toutes les remontrances, qu'on leur en avoit faites, leur faire donner la chasse, ou permettre des batües generales. Son motif etoit loüable, mais Monsieur l'Evesque ne le seconda pas. la vie de ses oüailles toujours en peril, devoit cependant le toucher.

Louis Lesecq, tourneur en bois, eut le malheur d'etre mordüe par son chien, qui etoit enragé; elle negligea si fort cette morsure; qu'elle ne fit aucun remede, et fut peu de tems apres attaquée du meme mal. La maladie etant sans remede, ses parents prirent le parti de letouffer dans son lit, et ils l'y etoufferent effectivement en la couvrant de plusieurs lits de plume, après l'avoir tellement garottee dans son lit, qu'elle ne put se delivrer de ce poids mortel. Les officiers de la justice resterent tranquille sur cette mort, qui est un crime selon moy. la rage est une maladie mortelle, dont on ne guerit jamais; ainsy il falloit prendre toujours toutes les precautions necessaires pour mettre ce pauvre femme hors d'état de faire du mal a qui que ce soit; et ne pas precipiter sa destruction, qui devant Dieu, et devant les hommes n'en excuse pas les auteurs de parricide, ou dhomicide. d'ailleurs cette barbare action est un mauvais exemple dans la societé civile des enfans ennuiés de la vie de leurs peres et meres, ne pouroient ils pas aussy, pour s'en defaire, leur imputer ce mal.

Femme enragee etouffee en 1700.

Au commencement de notre siecle la femme de

Les Amis de Bonneval

B.P. 40 - 23, rue Saint-Roch - 28800 BONNEVAL

Notre association a besoin de votre soutien pour survivre. Vous pouvez régler votre cotisation en nous adressant un chèque de 60 F à l'ordre des Amis de Bonneval et en l'envoyant à l'adresse ci-dessus ou à l'Office du Tourisme de Bonneval.

Ce bulletin est offert gracieusement à tous les adhérents. D'autres exemplaires sont disponibles au prix de 10F.

Nous recherchons des personnes bénévoles ayant du temps libre, aimant les livres et ayant une pratique informatique (bases de données) pour informatiser notre bibliothèque et la bibliothèque Albert Sidoisne. Nous contacter à l'adresse ci-dessus.

Les Amis de Bonneval ont publié quelques documents que vous pouvez vous procurer. En voici la liste :

Retrospective archéologique catalogue de l'exposition qui s'est tenu en 1990 au musée de Bonneval	50,00 F
Jacottet - peintre, lithographe du XIXe siècle catalogue de l'exposition qui s'est tenu en 1989 au musée de Bonneval	50,00 F
Pré-Saint-Evroult (1995)	40,00 F
Trizay-lès-Bonneval (1996)	40,00 F

- Réduction de 10,00 F aux adhérents à jour de leur cotisation -

Samedi 4 octobre 1997

Rendez-vous annuel des Amis de Bonneval
à Neuvy-en-Dunois

Programme :

l'après midi salle polyvalente de Neuvy-en-Dunois (entrée gratuite) :

- **à partir de 15 h** : exposition consacrée à la commune
- **vers 17 h** départ de la visite de l'église sous la direction de René Robin
- **vers 18 h** départ de la visite du dolmen de la Couvre Claire sous la direction de Jean-Luc Renaud
- **19 h** : conférence avec projection de vues aériennes par Alain Lelong, suivie de vues de mégalithes par Jean-Luc Renaud secrétaire du C.A.E.L.
- **vers 20 h** : vin d'honneur offert à tous les participants.

Le soir, **vers 20 h 45** débutera le grand repas annuel des Amis de Bonneval qui se tiendra dans la salle polyvalente de Neuvy-en-Dunois.

Au menu : **Rata Beauceron**. Après un long débat en assemblée générale nous avons décidé de revenir à la formule initiale du rata. Le prix du repas est resté inchangé : il est toujours de 120 F pour un adulte et de 60 F pour un enfant de moins de 12 ans, ces prix s'entendent boissons comprises.

Pour participer à ce repas il est nécessaire de s'inscrire en utilisant le papillon ci-joint avant le **20 septembre** accompagné d'un chèque libellé à l'ordre des Amis de Bonneval et en l'adressant aux Amis de Bonneval - B.P. 40 - 28800 Bonneval, ou en le déposant à l'Office du Tourisme de Bonneval.